

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2015

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGAOURDAT Michel, BOURROUILH Daniel et LAGRANGE Jérôme, adjoints – Mmes BELLEGARDE Anne – CASADAVANT Monique – MONCAUBEIG Muriel – LAILHACAR Corinne – QUENIN Hélène – MM BERROGAIN Nicolas – LACROUTS Cédric – LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel – POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENT EXCUSES : M. JOUAN Thierry –

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur BOURROUILH Daniel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1) Compte rendu de la commission équipements collectifs

La commission équipements collectifs bâtiments communaux qui s'est réunie le 18 novembre 2014 a identifié les projets et travaux à mettre en œuvre :

- Rénovation d'une partie du groupe scolaire (voir point 3)
- Mairie :
 - Poids public
 - Toilettes publiques rez-de-chaussée
 - Papier peint peinture bureaux du 1^{er} étage
- Salle des loisirs : équipement cuisine, éclairage pièce adjacente à la cuisine
- Salle des sports : carrelage sanitaires et vestiaire
- Columbarium (une étude sera effectuée)
- Mur cimetière
- Fontaine du canton :
 - Réfection des joints et mise en valeur des pierres
 - Grilles métalliques de sécurité

Une estimation de ces travaux sera effectuée en vue de la préparation du budget

2) Aménagement sortie cimetière

L'avant projet de réalisation de l'aménagement de la sortie du cimetière a été présenté. Le plan d'aménagement d'ensemble a été approuvé et il est envisagé d'opter pour un revêtement des voies de passage et du parking en enrobé.

3) Projet rénovation groupe scolaire

Les plans et le devis descriptif estimatif des travaux de grosses réparations du groupe scolaire établis par l'architecte chargé du projet ont été présentés. Les travaux consisteraient à :

- rénover entièrement le bâtiment le plus ancien
- une réfection complète des sanitaires du bâtiment le plus récent
- rénover et sécuriser l'alimentation électrique
- réaliser une extension d'environ 75 m² en prolongement du bâtiment de plus récent côté ouest

4) Compte rendu commission urbanisme

Les points principaux évoqués lors de la réunion du 9 décembre relative à l'évolution des documents d'urbanisme tenue en présence de Monsieur le Directeur du Service Urbanisme de la Communauté de Communes ont été rappelés et commentés.

Compte tenu des éléments fournis lors cette rencontre, le Conseil Municipal devra se prononcer sur l'opportunité d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en remplacement de la carte communale actuellement en vigueur.

5) Convention entre la Commune et la Communauté de Communes relative à l'instruction des documents d'urbanisme et des autorisations d'urbanisme

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention relative à l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols (certificats d'urbanisme, permis de construire) ainsi qu'à l'aide technique et financière au suivi et à la révision des cartes communales et plans locaux d'urbanisme.

6) Enquête publique Métalayo

Le Conseil Municipal a été informé qu'il sera procédé pendant un mois à une enquête publique suite à une demande formulée par la Société Métalayo en vue de créer une unité de méthanisation de déchets organiques et de valorisation du biogaz par injection dans le réseau de gaz naturel, sur le territoire de la Commune de PRECHACQ NAVARRENX, RD 25.

7) Autorisation de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil Municipal autorise le Maire à payer, en 2015, avant le vote du budget, les factures d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent hors annuités de la dette.

8) Questions diverses

+ ***Ordures ménagères et emballages ménagers :** les bacs roulants destinés aux particuliers seront distribués le jeudi 12 mars 2015 et le samedi 14 mars 2015 de 9 h à 12 h à la salle des loisirs. Les administrés seront informés de cette distribution grâce à un document distribué dans les boîtes aux lettres*

+ *Il est proposé de réaliser une **plaquette de LUCQ DE BEARN** en partenariat avec l'Office du Tourisme Cœur de Béarn (la commission animation culturelle fera des propositions.*

+ ***Presbytère Poste :** le projet de réhabilitation du bâtiment Presbytère Poste tel qu'il avait été envisagé ne peut aboutir. De ce fait, il est proposé de reprendre le projet directement par la Commune compte tenu de la possibilité de bénéficier de fonds de concours ce qui permettrait d'équilibrer l'opération. Un architecte sera désigné pour établir un projet.*